

Commission Royale des Monuments et des Sites

www.crms.brussels | crms@urban.brussels | 02.432.85.00

Koninklijke Commissie Voor Monumenten en Landschappen

www.kcml.brussels | kcml@urban.brussels | 02.432.85.00

**Bruxelles Urbanisme et Patrimoine**

Direction de l'Urbanisme

**Monsieur Thibaut Jossart**

**Directeur**

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 09/02/2026

N/Réf. : BXL22444\_754\_PU      BRUXELLES. Boulevard Anspach, 6 (arch. J. CUISINIER, J. GILSON, M. POLAK et L. SCHUITEN, 1967-1971)  
Gest. : MB/DG  
NOVA : 04/PFD/2013045      (= partiellement en zone de protection du Théâtre Royal de la Monnaie)  
Corr DU: D. GUSTIN  
              L. DE TAEYE      DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: Modifier le bas de l'escalier extérieur côté boulevard Anspach, modifier certains éléments techniques en toiture, ajouter des contreventements aux terrasses du R+17, modifier ponctuellement certains éléments en façade et espaces intérieurs, diminuer le nombre d'emplacements de parking de 182 à 166 et placer une enseigne perpendiculaire et un totem (permis modificatif 04/PFD/1778663)

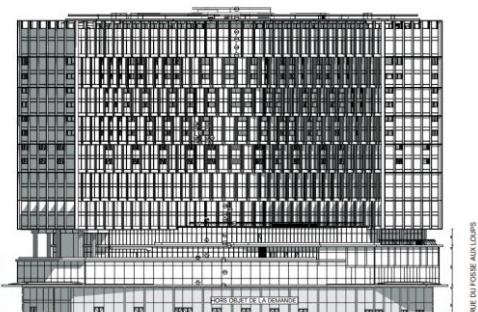
**Avis de la CRMS**

Monsieur le Directeur,

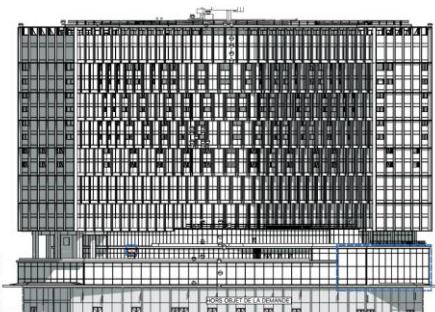
En réponse à votre courrier du 19/01/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 04/02/2026, concernant la demande sous rubrique.



Situation patrimoniale  
©Brugis



Façade côté Place de la Monnaie. Situation de droit. Image tirée du dossier de demande.



Façade côté Place de la Monnaie. Situation projetée.  
Image tirée du dossier de demande

Dans son avis du 12/05/2021 sur la demande de permis initiale ([BXL22444\\_673\\_PU\\_Anspach\\_2.pdf](#)), la CRMS n'était pas favorable à une rehausse du bâtiment de deux niveaux. Elle n'a pas été suivie et le regrette. Par rapport à la situation de droit, les modifications actuellement demandées ne portent pas d'atteinte supplémentaire aux perspectives vers ou depuis les biens classés proches. La demande relève dès lors davantage d'une analyse urbanistique.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.



A. AUTENNE  
Secrétaire

c.c.: [lleirens@urban.brussels](mailto:lleirens@urban.brussels) ; [protection@urban.brussels](mailto:protection@urban.brussels) ; [avis.advies@urban.brussels](mailto:avis.advies@urban.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ; [opp.patrimoine@brucity.be](mailto:opp.patrimoine@brucity.be)



S. VAN ACKER  
Président